

**LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO FACE AU PARADOXE
D'ENORMES POTENTIALITES AGRICOLES ET SA DEPENDANCE ALIMENTAIRE
EXTERIEURE**

Doris TSHIYOLE NGINDU

Professeur Associé au Département des Sciences Economiques de l'Université Pédagogique
Nationale (UPN)/Kinshasa-RDC

RESUME

Cette étude fait observer que la RDC possède les potentialités agricoles indéniables. Malgré ces potentialités, la lutte quotidienne pour obtenir suffisamment de la nourriture est profondément préoccupante pour une bonne partie de la population congolaise qui a du mal à nouer les deux bouts du mois. Cette situation a conduit au cours du troisième trimestre 2023, le gouvernement à envoyer certains de ses Ministres à la recherche des maïs, vue leur importance dans l'alimentation de base des congolais. En cause, la mauvaise gouvernance qui a érigé en système, les détournements de deniers publics, asphyxiant d'avantage une population déjà meurtrie, l'accès difficile à la terre, l'absence d'investissements dans les infrastructures de base, la faible dotation financière du secteur agricole, la non application de la loi foncière, les conflits à mains armées, les migrations, etc.

En conséquence, la chute de la production agricole nationale qui ne couvre pas l'autosuffisance alimentaire, la dépendance grandissante de nos jours vis-à-vis de l'extérieur, le recourt systématique vers les importations de toute forme de céréales et denrées alimentaires, etc. L'Etat doit adopter des politiques et mesures, et leur application, pour résoudre les principaux défis qui se résument en ceci : assumer la sécurité alimentaire d'une population toujours croissante, augmenter durablement les revenus et les moyens d'existence des populations rurales ayant pour principale activité l'agriculture, servir de levier au développement et assurer la croissance économique ainsi que le progrès social du pays par les débouchés extérieurs. C'est ainsi qu'il

fera du secteur agricole congolais une mère nourricière de ses enfants et une source pourvoyeuse des devises à l'économie nationale.

Mots-clés : *RDC, paradoxe, potentiel agricole, dépendance alimentaire.*

ABSTRACT

This study notes that the DRC has undeniable agricultural potential. Despite these potentialities, the daily struggle to obtain enough food is deeply worrying for a large part of the Congolese population who struggle to make ends meet. This situation led during the third quarter of 2023, the government to send some of its Ministers in search of corn, given their importance in the basic diet of the Congolese. In question, the bad governance which has established a system, the embezzlement of public funds, further suffocating an already battered population, the difficult access to land, the absence of investment in basic infrastructure, the low endowment financial situation in the agricultural sector, non-application of the land law, armed conflicts, migration, etc.

As a result, the fall in national agricultural production which does not cover food self-sufficiency, the growing dependence today on the outside world, the systematic recourse to imports of all forms of cereals and foodstuffs. The State must adopt policies and measures, and their application, to resolve the main challenges which can be summarized as follows: ensuring food security for an ever-growing population, sustainably increasing the income and livelihoods of rural populations with its main activity is agriculture and serves as a lever for development and ensures economic growth as well as the social progress of the country through external outlets. This is how it will make the Congolese agricultural sector a nurturing mother of its children and a source of foreign currency for the national economy.

Keywords : *DRC, Paradox, agricultural potential, food addiction.*

INTRODUCTION

La République Démocratique du Congo ressemble à une gazelle qui meurt de soif à bord d'une rivière. Malgré les potentialités agricoles, le pays reste l'enfant pauvre de l'économie mondialisée, car il n'a réussi à activer le flux des capitaux dont elle a besoin, en cause, nous pouvons épingler : la mauvaise image de ses activités économiques et politiques ; les déficiences

de ses infrastructures de transport, communication et technologies ; l'inadaptation de son appareil juridique, surtout en ce qui concerne le problème des contrats agricoles ; une économie extravertie, désarticulée et désintégrée avec une production agricole de quelques produits dont une partie totalement exportée à l'état quasi-brut et qui se résume à moins de produits n'intégrant pas une forte valeur-ajoutée ; l'inexistence d'échange entre l'industrie presque inexistante et l'agriculture et l'absence totale de la complémentarité.

Il convient de noter que les pillages dus aux troubles socio-économiques des années 1990 ont engendré l'abandon des entreprises agricoles modernes et le retour à l'agriculture de subsistance. Selon le Programme alimentaire Mondial, l'instabilité politique et les conflits armés qui perdurent en RDC ont dévasté le système de production et de distribution provoquant ainsi une crise alimentaire sans précédente.

Les déplacements des populations, la destruction des infrastructures et la perturbation des activités agricoles ont entraîné des pénuries alimentaires généralisées et une vulnérabilité accrue à la famine, avec 1,5 million de personnes en situation d'insécurité alimentaire d'urgence.

Le potentiel agricole est, actuellement, largement sous-utilisé. Sur les 80 millions d'ha de terres arable, seuls 10% sont cultivés et seules quelques terres consacrées à la production de riz et de canne à sucre sont irriguées. La productivité agricole a été en baisse constante depuis un demi-siècle, tombant de son niveau de 1960 à 70% en 1990 ; à 49,4% en 2000¹ et 19,1% en 2017² de la Production Intérieure Brute (PIB).

A ce tableau, il y a lieu d'y ajouter la mauvaise gouvernance qui a érigé en système les détournements des deniers publics, asphyxiant d'avantage une population déjà meurtrie.

La lutte quotidienne pour obtenir suffisamment de la nourriture est profondément préoccupante pour une bonne partie de la population congolaise qui a du mal à nouer les deux bouts du mois. Cette situation a

¹ BCC, Bulletin statistique, Octobre 2019, p.1.

² *Ibidem*.

conduit au cours du troisième 2023 le gouvernement à envoyer certains de ces Ministres à la recherche des maïs vue leur importance dans l'alimentation de base des congolais.

D'aucun se posent la question sur l'incapacité des dirigeants congolais à trouver des solutions adéquates à la prise en charge alimentaire de sa population, au point de se rendre ridicule avec la main tendue auprès de ses voisins qui ne l'égalent pas en potentialités agricoles.

Le paradoxe n'est-il pas humiliant lorsque l'histoire nous révèle que vers les années soixante et début des années soixante-dix, la RDC faisait partie de 10 pays Africains grands producteurs et exportateurs de plusieurs produits agricoles ?

Au plan méthodologique, il y a lieu de signifier qu'après une observation murie du vécu quotidien d'une grande partie de la population congolaise, nous avons recouru à la technique d'analyse documentaire pour réunir les données chiffrées sur la production et les importations des produits agricoles afin consolider notre conviction scientifique. Ensuite, nous avons mis en contribution les méthodes historique et analytique. La première nous permet de retracer l'évolution de la production agricole nationale dans le temps et la seconde de situer, à quel moment la chute de cette production est amorcée et en déterminer les causes.

Hormis l'introduction et la conclusion, cette réflexion s'articule de la manière suivante : premièrement, nous faisons la description d'énormes potentialités agricoles congolaises. Deuxièmement nous analysons la chute de la production agricole congolaise. Troisièmement, nous présentons les importations agricoles congolaises de quelques produits de base. Et enfin, les pistes de solution.

I. DESCRIPTION D'ENORMES POTENTIALITES AGRICOLES CONGOLAISES

I.1. Atouts de la RDC

Tableau n° 01 : Aperçu général de quelques atouts de la RDC

Superficie du pays	2.345.409 Km ²
Population	97.884.0841 Habitants (en 2019) ³
Densité	41,73 Habitants au Km ²
Subdivision administrative	26 provinces
	145 territoires
	840 secteurs

Source : BCC, Bulletin Statistiques, Octobre 2019, p.1.

La RDC présente une énorme potentialité et des atouts pour une révolution agricole : 80 millions de terres arables dont 10% seulement sont exploitées, plusieurs cultures de rente telles que le cacao, le palmier à huile, l'hévéa, le coton, des cultures vivrières : les céréales (maïs, riz, sorgho, millet, blé) , les tubercules (manioc, la pomme de terre, patates douces, ignames, le tarot etc.), les légumineuses (haricots, niébés), les oléagineuses (l'arachide, soja, palmier à huile etc.), les fruits (les agrumes , bananes douce et plantain, mangues, safu, mangoustans, avocats, prunes, maracuja etc.).

La République Démocratique du Congo est un pays à vocation essentiellement agricole. En effet, 3596 de sa superficie sont jugés propres à l'agriculture et 1096, soit environ 8.000.000 d'hectares seulement, sont effectivement consacrés aux cultures et aux pâturages.

Les potentialités agricoles en RDC sont indéniables. Elles portent essentiellement sur la disponibilité des terres cultivables, la fertilité naturelle des sols, la grande diversité climatique et d'importantes ressources naturelles encore sous exploitées.

En outre, la diversité climatique du pays permet la diversification des spéculations agricoles et des activités rurales de production. Ainsi, la cuvette centrale de la RD Congo offre des conditions climatiques favorables à la culture de rente tandis que les zones de savanes sont favorables à la culture du coton et à l'élevage, alors que les zones montagneuses avec un climat

³ *Ibidem.*

relativement tempéré se prêtent à la culture d'altitude comme le café, le thé, la pomme de terre, etc. en plus de l'élevage.

Par ailleurs, un vaste réseau hydrographique représentant près de 50% des réserves d'eaux douces du continent permet le développement des perspectives d'irrigation considérables ; il en est de même des perspectives de production de l'énergie et de l'eau pour couvrir les besoins du pays et d'une bonne partie du reste du continent. Toutefois, l'irrigation reste actuellement très limitée et confinée à la production industrielle de la canne à sucre et dans une moindre mesure à la culture du riz.

I. 2. Relief et végétation

La République Démocratique du Congo a un paysage pittoresque constitué de forêts denses et de savanes boisées.

I. 2. 1. Relief

Le pays dispose d'un relief très diversifié et aujourd'hui les précipitations moyennes annuelles varient de 815 à 2.465 mm. Le climat tempéré des montagnes à l'est du pays est favorable à la culture de café, de thé, de la pomme de terre, du blé, de petit pois, du sorgho et à l'élevage du gros bétail. Le pâturage naturel peut supporter jusqu'à 40 millions de têtes de bétail.

Le relief se résume en une cuvette centrale entourée des plateaux ou des montagnes. La cuvette est remplie de formations sédimentaires très anciennes avec des sables de couverture et les paysages calmes parcourus par un réseau hydrographique dense.

Quatre régions géographiques sont aisément identifiables :

a. Cuvette Centrale

C'est une vaste dépression de 750.000 Km² dont l'altitude est faible, variant entre 340 m (lac Tumba et lac Maï-Ndombe) et 700 m (collines de l'Uélé). Elle est limitée au nord par la ligne peu accentuée de partage des eaux de l'Oubangui et du Chari, à l'est par la dorsale montagneuse qui borde le Rift africain, au sud et au sud-est par les plateaux du Kasai et du Shaba, et

à l'ouest par le Mayombe. Sa végétation est essentiellement constituée de forêts denses.

b. Plaine côtière

Située à l'ouest de la cuvette centrale, une plaine de près de 100 Km de large borde la côte congolaise.

c. Plaine côtière

c. 1. Plateaux du Nord, du Nord-est et du Sud

Au nord et au nord-est du pays, on rencontre les plateaux de l'Oubangui et de l'Uélé, tandis qu'au sud de la cuvette centrale, se trouvent situés les plateaux du Kwango et du Kasai. La végétation est constituée de savanes entrecoupées de galeries forestières le long des rivières.

c. 2. Massifs montagneux de l'Est, du Sud-est et de l'Ouest

Ce relief se présente de la façon suivante :

- A l'est, le rebord oriental de la cuvette centrale est formé par une chaîne de montagnes qui borde le Rift africain où se trouve situé le chapelet des lacs de l'est de la République Démocratique du Congo ;
- Au sud, le massif d'une altitude supérieure à 1.000 m avec de profondes dépressions et des forêts claires ;
- A l'ouest, se trouve situé les monts de Cristal (Embouchure du fleuve Congo) qui culmine à 1.050 m.

Quant à la végétation, les basses altitudes sont couvertes de forêt dense, tandis qu'entre 1.700 m et 2.000 m, c'est la savane avec des arbustes et des bambous. Au-delà de 2.000 m, ce sont des prairies d'altitude.

I. 2. 2. Climat : une diversité unique en Afrique

Sur le plan climatique, nous distinguons :

- La zone équatoriale la plus apte aux cultures pérennes (palmiers, hévéa, caféiers) ;
- La zone tropicale plus orientée vers les cultures vivrières ;

- Les azonales caractérisées par leur situation particulière (marécage et montagne).

Le Congo connaît 4 types de climat :

- Le climat équatorial où la chaleur est constante et les précipitations continues ;
- Le climat tropical humide ;
- Le climat tropical à saison sèche prolongée ;
- Le climat littoral qui couvre le Kongo-Central jusqu'à l'Est de Kinshasa.

I. 2. 3. Pluviométrie et hydrographie

Les pluies sont abondantes et régulières. A certains endroits, on a des pluies durant toute l'année. Les présences des eaux de surface en grande quantité permettent une production très diversifiée. Le pays est pourvu d'un réseau hydrographique dense et bien réparti à travers l'ensemble du territoire favorable au développement de l'irrigation sur près de 4 millions d'hectares. Ce qui donne la possibilité de produire durant toute l'année.

Le réseau hydrographique comprend notamment une trentaine de grandes rivières totalisant plus de 20 000 km de berges. Les eaux intérieures (rivières et lacs) peuvent produire annuellement jusqu'à 700.000 tonnes de poissons. Le pays est entièrement arrosé.

a. Principal cours d'eau : Le Fleuve Congo

- Longueur : 4.649 Km. (2^{ème} en Afrique après le Nil),
- Débit moyen : 40.000 ms d'eau/seconde (2^{ème} rang mondial après l'Amazone) ;
- Bassin : 3.684.000 Km².

b. Cours d'eau secondaire

Il y a de nombreux affluents du fleuve Congo et des lacs notamment :

- Au Nord-Ouest : les lacs Maï ndombe et Tumba ;
- Au Sud-Est : les lacs Oriental, Moero, Upemba, Kabwe et le lac de retenue dans la province du Katanga

- Au Centre : les lacs Munkamba et Fwa ;
- A l'Est : Le lac Kivu comprenant plusieurs îles (altitude de 1.460m). Il renferme d'énormes quantités de gaz méthane et constitue, par la couleur bleuâtre de ses eaux, une des plus grandes curiosités du pays. Le lac Tanganyika avec une longueur de 650 Km et une largeur de 54 Km, est le plus grand d'Afrique Centrale. Il est l'un des plus poissonneux du monde.
- Au Nord : les lacs Edouard et Albert.

En résumé, la cartographie des potentialités agricoles des terres au Congo se base sur les facteurs pédologiques et climatiques :

Sur le plan pédologique, on considère également :

Dans le vaste ensemble de la zone équatoriale, on considère des zones marécageuses ou semi-marécageuses et d'autres grandes surfaces qui demeurent encore méconnues à cause de la pauvreté de l'information. Mais généralement le potentiel y est en moyenne bon pour les cultures pérennes avec quelques zones pédologiquement plus favorables.

Dans la zone tropicale, on distingue plusieurs catégories de terres :

- Terre très pauvre avec sol excessivement sableux sur steppe herbeuse de plateau de Batéké ;
- Terre pauvre très sableux à l'Ouest de Katanga ;
- Terre pauvre à moyenne : sol encore sableux de savane ou de forêt claire qui occupe de large espace au Sud de Bandundu, du Kasai et du Katanga ;
- Terres moyennes s'étendant sur des-vastes superficies en formant deux bandes qui enserrent la zone équatoriale au Nord et au Sud ;
- Terres fertiles peu nombreuses : Lukunga, Walikale et du groupe de la lindi, au Sud des Kasai (Luiza, Mweneditu, Maniema et le Nord Katanga, quelques secteurs de la province Orientale, certaines terres d'altitude du Kivu et ;
- Terres très fertiles : sols d'origine volcanique au Kivu.

II. CHUTE DE LA PRODUCTION AGRICOLE CONGOLAISE

L'agriculture est la base de l'économie Congolaise. Bien que sa part dans le revenu national soit à la baisse, comme dans la plupart des autres pays, elle fournissait encore en 2006, 40.3% du PIB, contre seulement 12.8% pour le secteur minier, par exemple et employait les trois quarts de la population active⁴. En 2014 cet apport était de 17,7% et a atteint en 2017, 19,1% du P.I.B⁵. De toutes les sources de croissance, le secteur agricole a le plus fort potentiel pour contribuer à la réduction de la pauvreté.

Tableau 02 : Production (tonnes) des cultures pérennes au Congo-Kinshasa en 1958

Culture	Production industrielle	Production familiale	Total	Exportations	% de la valeur totale des exportations du Congo
Caoutchouc	33.279	3.576	36.855	35.855	4,13
Huile de palme	74.680	11.337	222.879 (2)	164.513	12,51 (3)
Cacao	4.782	19	4.801	4.878	0,98
Café robusta	38.779	6.608	45.387	43.580	8,20
Café arabica (1)	7.281	19.166	26.447	26.579	5,47
Thé	2.523	9	2.532	2.465	0,39

Source : Van de Walle, « Essai d'une planification de l'économie agricole congolaise », INEAC, Série technique No 16, Yangambi, 1960.

Tableau 03 : Production (tonnes) des cultures pérennes au Congo-Kinshasa en 1958

Culture	1961-65	1973	1974	1975
Caoutchouc	39.234	40.121	36.342	40.078
Huile de palme	210	185	174	165
Arachide	33.000	230.000	248.000	268.000

Source : MOKONDA BONZA F., Initiation à la politique économique, Ed Gallimard, Paris, 2004, p. 134.

⁴ Ministère du Commerce, Petite et Moyennes Entreprise : *Etude diagnostique sur l'intégration du Commerce, Programme Cadre Intégré Renforcé*, Kinshasa, 2010. p. 9.

⁵ BCC, Rapport annuel, 2017, p.28.

Les tableaux 02 et 03 mettent en lumière le fait que la RDC était parmi les pays africain producteurs et exportateurs des cultures pérennes vers les années d'avant son indépendance. Plus de 36.800 tonnes de caoutchouc en 1958 dont presque la totalité exportée, avec un accroissement ayant conduit à atteindre plus de 40.000 tonnes en 1975. Les cafés robusta et arabica ont atteint vers la même période respectivement 45.387 et 26.447 tonnes. Le cacao et le thé font partie de ces cultures qui ont fait la fierté de la RDC sur le plan international en termes d'exportation. L'arachide également était produit en grande quantité jusqu'à atteindre plus de 268.000 tonnes en 1975. L'huile de palme avec plus de 222.000 tonnes en 1958, avait placé la RDC parmi les trois premiers exportateurs mondiaux de cette denrée dont la Malaisie, la RDC et l'Indonésie.

Tableau 04 : Production de quelques produits agricoles de la RDC de 2000 - 2020 en Tonnes

Produits	2000-2004	2005-2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Café	41984	37199	38287	31627	31987	31277	37143	37539	37949	39245	27744	38228	36704
Riz paddy	332000	850400	989000	709000	645000	811000	1020000	1282000	1295000	1365000	1378000	1500000	1476000
Thé	1678	1928	2.479	2.615	3.508	3.933	4.331	4350	4.369	4.388	4.407	4.864	
Blé et orge	9750	26400	31000	32000	33000	30000	35000	41000	49000	52000	57000	61000	64800
Arachide	377500	971200	1178000	397000	405000	413000	422000	430000	439000	447000	456000	465000	465500
Huile de Palm	4146	12100	6.621	8.872	7.181	9.543	13.113	13.243	13.339	13.356	13.408	13.494	15057
Huile de Palmiste	1244	318	399	456	1.362	1.087	1.436	1.484	1.484	1.487	1.512	1.524	
Haricot	114250	292800	230000	238000	247000	248000	249000	250000	251000	252000	253000	253000	260000
Mais	1211750	3120000	3705000	1893000	1938000	1986000	2035000	2086000	2138000	2191000	2245000	2301000	2186000
Pomme de terre	95750	92800	95000	96000	98000	99000	100000	100000	101000	102000	105000	108000	104200
Canne à sucre	1742700	1804924	1881954	1938412	1996565	2056462	2118156	2181700	2247151	2.252.769	2.257.611	2.312.487	

Source : BCC, Rapports annuels 2005, 2011, 2016, 2021 et MAPE, Annuaire des Statistiques Agricoles, 2013 ; OGEFREM ; OCC ; ONAPAC-2019), BCC, Condensé statistique 2018, 2019.

La lecture faite du tableau 04 nous montre que la production de ces quelques produits agricoles, a évolué avec une légère tendance à la hausse. La production n'a pas progressé dans les proportions suivant les prévisions des différents programmes et actions envisagés dans l'objectif d'autosuffisance alimentaire national. Ce qui justifie le fait que le pays recourt sans cesse aux importations des denrées de base.

Le potentiel de la RDC est colossal. Le pays possède 80 millions d'hectares (ha) de terres arable dont 4 millions sont irrigables⁶. La diversité climatique, l'abondance des pluies, et la présence d'eau de surface en grande quantité permettent plusieurs récoltes par an pour de nombreux produits. Les racines tubéreuses et les cultures maraîchères en ont le potentiel de nourrir la population locale. L'huile de palme, le caoutchouc, le thé, le café peuvent fournir des recettes d'exportation substantielle. Les pâturages pourraient supporter environ 40 millions de têtes de bétail. Enfin, les eaux douces intérieures pourraient permettre la production de plus de 700.000 tonnes de poissons.

En dépit de la faible densité de population de la RDC, 40 habitants au kilomètre carré(2019)⁷, l'accès à la terre est un problème pour la création de nouvelles plantations industrielles, suit au non application de la loi foncière, aux conflits à mains armées, aux migrations,... Si l'établissement de petites ou moyennes fermes ne présente pas de difficultés, la création de concessions agricoles de grande taille avec des terres contigües est problématique, d'autant plus que le droit de la terre est ambigu, reflétant une transition progressive du droit coutumier vers un droit foncier moderne. La RDC doit se doter des instruments juridiques adéquats pour que l'octroi de concessions puisse se faire de façon transparente et acceptable pour les populations locales.

Les cultures commerciales, palmier à huile, hévéa, café, cacao, thé, coton, constituaient une source importante de recettes d'exportation pour la RDC jusqu'à la fin des années soixante.

Elles se sont effondrées dès les années soixante-dix en raison d'abord de la politique de « zaïrianisation » qui a fortement amoindri les capacités techniques et managériales du secteur, puis des différents conflits qui ont affecté les principales zones de production, pillages de 1991-93, guerres de 1996-2001. La disparition des grandes exploitations modernes a entraîné celle des petites exploitations familiales qui en dépendaient pour leur

⁶ Ministère du Commerce, Petite et Moyennes Entreprise, *Rapport annuel*, 2017, p.120.

⁷ Disponible sur www.journaldunet.com, consulté le 20 décembre 2019.

accès aux marchés et aux services. Aujourd'hui, la plupart des filières industrielles/d'exportation sont sinistrées et leurs exportations ont chuté dramatiquement ou totalement disparu.

L'évolution à long terme de la balance du commerce agricole de la RDC depuis l'indépendance a été en lames de ciseaux : les exportations considérables en 1960, ont très rapidement chuté après l'indépendance et sont devenues négligeables dès 1980, et les importations, essentiellement de produits alimentaires, ont augmenté exponentiellement pour approvisionner le marché intérieur, principalement Kinshasa. Cette évolution reflète l'interaction de trois forces :

- le déclin de la production globale mais surtout de la production commercialisée, les producteurs ayant opté pour une stratégie d'autosuffisance alimentaire de l'offre ;
- l'effet positif de la démographie sur la demande, et
- l'effet inhibant de la montée générale de la pauvreté sur la demande.

L'effondrement de la production agricole est particulièrement marqué dans le secteur des cultures industrielles/d'exportation dont les exploitations modernes étaient le moteur, ouvrant aussi le marché à la production villageoise et leur offrant aussi un appui à la production. Les exportations de bananes et de l'huile d'arachide se sont arrêtées dès 1970, celle de coton en 1977 et celle d'huile de palme en 1985. A l'heure actuelle la RDC exporte encore du café Robusta et Arabica, du cacao, du thé, du quinquina, du caoutchouc et du latex, mais en quantités négligeables.

La productivité agricole a connu une baisse constante depuis un demi-siècle et la régression des cultures pérennes/industrielles : café, cacao, thé, hévéa, palmier à huile, coton..., a été spectaculaire. Au moment de l'indépendance, le Congo était le deuxième exportateur d'huile de palme au

monde, après la Malaisie mais devant l'Indonésie. Aujourd'hui le pays importe annuellement plus de 50.000 tonnes d'huile de palme⁸.

La RDC était aussi le premier producteur africain de coton avec plus de 180.000 tonnes de coton graine produites par 800.000 petits producteurs: la production de coton a totalement disparu depuis l'année 2003 avec moins de 6 tonnes/an⁹. De même, les productions d'hévéa, d'Arabica, de Robusta et de thé ont toutes chuté de façon dramatique.

Cette sous-utilisation des ressources naturelles du pays et son corollaire de sous-utilisation de ses ressources humaines, représentent à la fois un immense gaspillage et un gisement d'accroissement de la production très important, pourvu que les capacités soient recréées pour que les producteurs puissent répondre aux besoins du marché.

Les cultures vivrières représentent l'essentiel, 80% du PIB agricole. Le manioc est la principale culture vivrière du pays. II est cultivé dans toutes les régions de la RDC. Les autres spéculations ont une importance variable en fonction des régions : le maïs dans le sud Katanga, le haricot dans l'Est du pays.

A cause de la détérioration des infrastructures de transport et de la désorganisation des circuits de commercialisation, la production vivrière est largement destinée à l'autoconsommation et/ou à l'approvisionnement des marchés de proximité.

D'après les statistiques officielles, la production vivrière a connu au mieux une stagnation et probablement une baisse depuis le début des années 1990. II est certain toutefois que la production a été très inférieure à la croissance démographique, ce qui a provoqué une aggravation de l'insécurité alimentaire dans l'ensemble du pays, et en particulier en zones urbaines, malgré un accroissement considérable des importations alimentaires : riz, maïs, huile de palme ...).

⁸ Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, *Annuaire des Statistiques Agricoles*, 2013, p. 102.

⁹ Ministère de Plan, *Rapport de Revue des Secteurs Clés*, 2003, p. 120.

Les raisons de cette baisse sont largement les mêmes dans tous les cas : impossibilité de produire pour les grands centres de consommation, insuffisance de variétés améliorées et d'intrants, méthodes culturales inadéquates, forte incidence des maladies et prédateurs et pertes post récolte très élevées.

La baisse des productions vivrières, facteur d'insécurité alimentaire à la fois au niveau national et au niveau des ménages, témoignent de la profondeur de la crise traversée par le pays depuis un demi-siècle. Leur croissance soutenue est donc la clé à la fois de la croissance du secteur dans son ensemble et de la sécurité alimentaire du pays.

La chute de performance agricole de la RDC a été exacerbée par les pillages dus aux troubles socio-économiques des années 1990 ayant engendré une diminution des superficies et le retour à l'agriculture de subsistance ainsi que l'abandon des entreprises modernes agricoles ou exploitations agricoles.

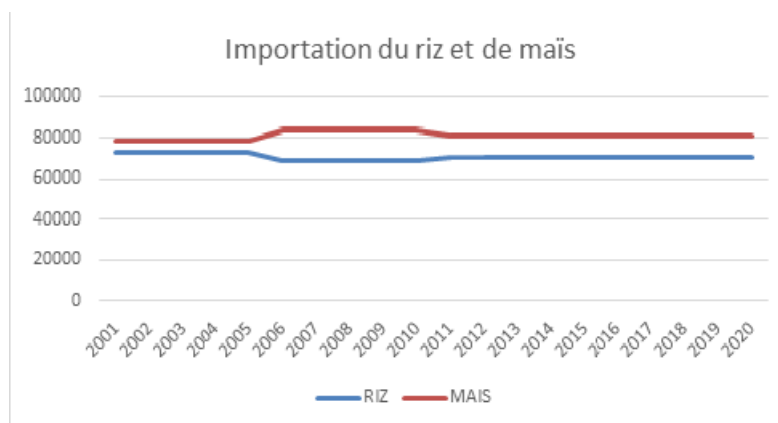
III. IMPORTATIONS AGRICOLES CONGOLAISES

Tableau 05 : Importation de quelques produits agricoles (Riz et Maïs) en RDC de 2001 - 2020 en Tonnes)

Produits	2001-2004	2005-2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Riz	72789	68158	70217	70217	70217	70217	70217	70217	70217	70217	70217	70217	70217
Maïs	79000	83383	81435	81435	81435	81435	81435	81435	81435	81435	81435	81435	81435

Source : Ministère d'Agriculture, Service National des Statistiques Agricole(SNSA), estimation à partir de 2010.

Graphique 01 : Importation du Riz et de Maïs en RDC de 2001 - 2020 en Tonnes



Source : Ministère d'Agriculture, Service National des Statistiques Agricole(SNSA), estimation à partir de 2010.

Le tableau 05 et son graphique nous donnent les indications sur le niveau des importations de la République Démocratique du Congo pendant deux décennies concernant le Riz et le Maïs, denrées à forte consommation par la population congolaise.

Chaque année le pays dépense de devise pour plus de 70.000 tonnes pour le riz et plus de 81.000 tonnes pour le maïs. Cette situation est déplorable et énerve la profession agricole dans la mesure où les potentialités agricoles que regorge ce pays qualifié de scandale géologique sont à même de nourrir toute l'Afrique.

Tableau 06 : Importation de toutes les céréales (Riz, Maïs, Blé, Sorgho, etc.) en RDC de 2001 - 2020 en Tonnes

Année	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
	497640	524460	750950	485360	564602	633771	371560	355731	340577	502732	502732	502732
Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020				
	502732	502732	502732	502732	502732	502732	502732	502732				

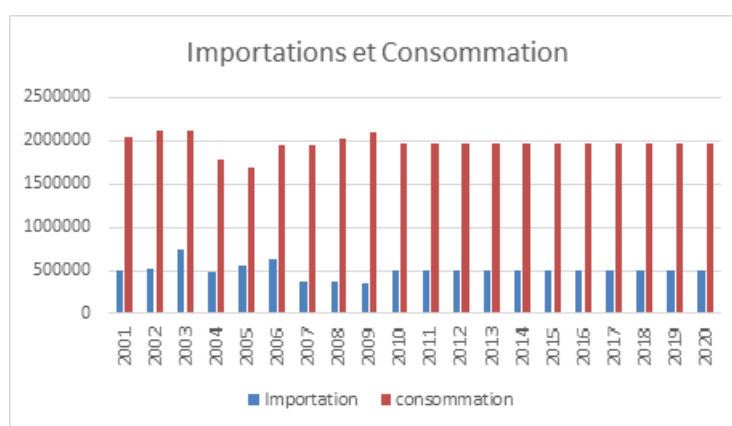
Source : Ministère d'Agriculture, Service National des Statistiques Agricole(SNSA), estimation à partir de 2010.

Tableau 07 : Consommation des céréales (Riz, Maïs, Blé, Sorgho, etc.) en RDC de 2001 - 2020 en tonnes

Année	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
	2047 490	2131 200	2115 000	1766 050	1694 510	1950 850	19500 850	222 836	20974 79	19751 46	1975 146	1975 146
Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020				
	1975 146	1975 146	1975 146	1975 146	1975 146	1975 146	19751 46	1975 146				

Source : Ministère d'Agriculture, Service National des Statistiques Agricole (SNSA), estimation à partir de 2010.

Graphique 02 : Importation et consommation des céréales (Riz, Maïs, Blé, Sorgho, etc.) en RDC de 2001-2020 en tonnes



Source : Ministère d'Agriculture, Service National des Statistiques Agricole (SNSA), estimation à partir de 2010.

Tableau 08 : Taux d'autosuffisance en céréales (Riz, Maïs, Blé, Sorgho, etc) en RDC de 2001-2020 en tonnes

Année	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
%	78,1 4	73,8 6	74,1 8	88,8 9	90,0 3	78,1 8	78,15	74,6 4	71,30	78,16	78,1 6	78,1 6
Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020				
%	78,1 6	78,1 6	78,1 6	78,1 6	78,1 6	78,1 6	78,16	78,1 6				

Source : Ministère d'Agriculture, Service National des Statistiques Agricole (SNSA), estimation à partir de 2010.

Les tableaux 06 et 07 nous donnent des informations à la fois concernant les importations sur deux décennies des toutes les céréales et leur

niveau de la consommation nationale. Il est à constater que le pays a acheté avec ses réserves en devise plus de 633.000 tonnes de céréales en 2006 et plus de 502.000 tonnes à partir de 2010 jusqu'à 2020. La consommation a été de plus 2.047.000 tonnes en 2001 et, a évolué en dents de scie jusqu'à atteindre le pic en 2009 avec 2.097. 478 tonnes, pour ensuite se stabiliser à plus de 1.975.000 tonnes entre les années 2010 à 2020.

Le graphique 02 démontre correctement le niveau national de consommation de céréales et celui des importations qui viennent combler l'insuffisance de la production. Cela est mieux spécifié au tableau n° 08 qui indique en termes de pourcentage, la part de la consommation nationale des céréales non couverte par la production nationale mais prise en charge par les importations.

On sait voire clairement qu'en 2001, la production nationale a couvert 78,14% de la consommation et les importations ont suppléé à la hauteur de 21,86%. C'est en 2005 que la production nationale a couvert 90,03% pour ne laisser aux importations que 9,97%. Le niveau maigre de la production nationale a été constaté en 2009 avec 71,30% avant de stabiliser autour de 78,16% entre 2010 et 2020.

IV. PISTES DE SOLUTION

Henri Rouille disait en ce qui concerne la responsabilité de l'Etat : « l'Etat est bien obligé de prendre des mesures pour solidariser le développement économique. Il doit veiller à ce que la croissance économique se prolonge bien en progrès social¹⁰.

Faire du secteur agricole congolais une mère nourricière de ses enfants et une source pourvoyeuse des devises à l'économie nationale, revient à surmonter un certain nombre d'obstacles majeurs lesquels :

IV. 1. Réforme du cadre légal et réglementaire du secteur des transports

La navigation maritime et fluviale, la gestion du trafic aérien, le transport ferroviaire, et le réseau routier national sont sous l'unique

¹⁰ ROUILLE H., *Economie, le réveil du citoyen*, Ed. Cujas, Paris, 2011, p. 153.

responsabilité du Gouvernement central partagés entre les Ministères des Transports et Voies de Communication, Portefeuille, Infrastructures, Travaux Publics et Reconstruction et Développement Rural pour les routes de desserte agricole.

Leurs domaines de compétences respectifs ne sont pas clairement délimités et cette définition ambiguë des responsabilités déséquilibre les relations entre l'autorité de tutelle et les entreprises d'Etat au profit de ces dernières, qui contrôlent des flux financiers importants nonobstant la situation de faillite virtuelle de la plupart d'entre elles.

IV. 1. 1. Infrastructure nationale

A l'heure actuelle, de nombreuses zones du territoire national sont inaccessibles sur duquel s'articulent les réseaux routier et ferroviaire.

IV. 1. 2. Infrastructure routière

Le réseau routier du pays est dans un état fortement délabré suite aux années de négligence et des conflits armés alors que les routes sont le mode de transport de premier choix pour les produits agricoles et le fret interne en général.

IV. 1. 3. Infrastructure ferroviaire

Dû au manque systématique d'entretien et de travaux de réhabilitation ainsi que de l'instabilité politique au cours des dernières décennies, le réseau de la SNCC n'est aujourd'hui plus en mesure de remplir son rôle naturel de canal de transport des exportations de tout genre y compris agricoles.

Cependant, le trafic ferroviaire a diminué ces dernières années à cause de la qualité médiocre du service offert ainsi que de la concurrence intermodale toujours plus rude due à la récente réhabilitation du corridor routier parallèle.

IV. 1. 4. Acteurs

a. Secteur public

La distinction entre agences réglementaires et prestataires de services n'est pas clairement définie. La tarification du transport ferroviaire est défavorable en particulier étant donné la qualité du service ayant pour effet de faire basculer une partie excessive du transport sur le réseau routier, avec les surcharges et la dégradation des revêtements que cela implique.

b. Secteur privé

Le transport routier est assuré par un grand nombre de petites entreprises privées dont des nombreuses informelles, pratiquant une concurrence sauvage et la surcharge fréquente des camions. Les frais de transport routier sont généralement très élevés. Ils varient mais peuvent aller jusqu'à 0,15 \$ par tonne-kilomètre, ce qui est plus élevé et plus de trois fois supérieur au taux ordinaire de 0,05 dollar par tonne-kilomètre en Afrique australe¹¹.

IV. 2. Autres secteurs

Une faible organisation des services financiers : réduisant les opportunités de financement des opérateurs agricoles. Le crédit étant inaccessible pour les ménages agricoles, suite à l'absence des structures formelles des crédits dans les zones de production agricoles et la rareté des institutions des micros finances, elles-mêmes disposant de très peu de ressources, on constate une faible utilisation d'intrants performants et équipements modernes, ce qui handicape la croissance de la production et de la productivité agricole.

Une allocation budgétaire insuffisante : 0,80% ; 2,5% ; 1,30% ; 1,50% ; 1,60% ; 1,70% ; 2,0% ; 3,0% ; 1,7% ; 2,30% ; 2% ; 1,5% soit une moyenne 1,83% de 2000 à 2013 et 1,2% ; 1,6% ; 1,5% ; 1,6% ; 1,1 soit une moyenne de 1,4% de 2014 à 2018, des dépenses totales du gouvernement consacré au secteur agricole dont une bonne partie affectée aux salaires et

¹¹ Ministère du Commerce, Petite et Moyenne Entreprise, *Op. cit.*, p. 102.

primes. L'engagement de Maputo en Juillet 2003, renouvelé en 2014, d'au moins 10% du budget affecté au secteur agricole est loin d'être atteint.

Insuffisance des infrastructures de base nécessaires au développement agricole : routes, pistes de desserte agricole, centres de collecte, entrepôts, marchés publics, réseau électrique, ... en mauvais état ou non fonctionnel.

La quasi inexistence des activités de transformation : les produits à valeur ajoutée sont tous importés par manque d'unités agro-industrielles afin de s'ouvrir à des nouveaux marchés, d'où les agriculteurs sont privés de débouchés commerciaux ;

Un régime foncier dualiste tiraillé entre le juridique et le traditionnel : conflits à l'accès à la terre et insécurité foncière, frein majeur aux investissements productifs essentiels, à la modernisation de l'agriculture.

En plus de ces obstacles il y a les contraintes transversales à savoir :

- l'accès aux marchés, à la fois en terme d'infrastructures de transport et d'accès à l'information, mais aussi à l'avenir en terme de qualité et de sécurité sanitaire ;
- l'accès et la gestion des ressources foncières ;
- la disponibilité et la productivité de la main d'œuvre active ;
- l'accès aux technologies (équipements, intrants), l'accès à un matériel végétal performant étant un facteur capital pour les cultures pérennes puisqu'il influence la productivité agricole sur le long terme ;
- l'accès au crédit, en particulier pour les investissements nécessaires dans la réhabilitation des plantations et des équipements agroindustriels ;
- le climat des affaires, entraves administratives ; et
- la très faible structuration du milieu agricole et l'absence d'appui de la part des services de l'Etat.

Pour réduire les importations et accroître la production nationale, il faut envisager les actions suivantes :

- Relever les allocations budgétaires du secteur agricole au respect de la déclaration de Maputo (10%) faite en juillet 2003 et renouvelée en 2014 ;
- Renforcer les capacités de production des petits exploitants en leur facilitant l'accès aux crédits ;
- Amélioration de l'accès aux marchés et aux services connexes : transports, stockage, transformation et conservation, suppression des entraves artificielles dans les circuits commerciaux ;
- Renforcer les capacités des organisations de production ;
- Améliorer l'accès au capital foncier ;
- Une révolution de la productivité agricole basée sur les petits exploitants ;
- Créer des marchés et chaînes de valeur pour les petits exportateurs et développer les marchés régionaux qui offrent d'excellentes perspectives ;
- Garantir les moyens d'existence et la sécurité alimentaire des agriculteurs ;
- Créer et soutenir dans l'optique d'exportation les agro-industries ;
- La diversification des partenaires commerciaux autres que l'UE, les Etats-Unis et le Japon, en se tournant conséquemment vers les pays asiatiques émergents, la Chine, le Brésil, ... ainsi que les marchés transfrontaliers, SADC, COMESA, CEA, CEEAC, CEPGL.

CONCLUSION

Cette étude n'a fait que contribuer à mettre en lumière la problématique d'un pays aux immenses richesses agricoles, mais avec une population qui peine à manger à sa fin, frôlant même la malnutrition dans certains milieux ruraux et pour laquelle, l'autosuffisance alimentaire n'est qu'un slogan dépourvu de sens.

La réflexion s'est évertuée à décrire les potentialités agricoles de la République Démocratique du Congo. Le pays regorge des atouts constitués des millions de terres arables pour plusieurs sortes de cultures de rente, un paysage pittoresque constitué de forêts denses et de savanes boisées, un

relief englobant la cuvette centrale, la plaine côtière et la végétation constituée de savanes entrecoupées de galeries forestières le long des rivières. Une diversité climatique unique en Afrique et une Pluviométrie abondantes et régulières associée à une hydrographie qui arrose entièrement les pays.

L'étude a également épinglé la chute de la production agricole nationale. La part des recettes des produits exportables est passée de 40% du PIB à l'indépendance à 15% au début des années 1990, puis à moins de 5% au début des années 2000 jusqu'à ces jours. L'autosuffisance alimentaire non couverte par la production nationale, d'où le recourt systématique vers les importations de toute forme de céréales.

Les conséquences de cet affaiblissement du secteur agricole sont multiples notamment : le recul en production locale du secteur agricole qui ne couvre pas les besoins de la population et l'exportation souhaitée ; ainsi que la dépendance grandissante des importations alimentaires comme l'a indiqué les statistiques récentes via le port de Matadi, 150.000 tonnes de poissons congelés par an, 80.000 tonnes de poulet et abats congelés par an, 400.000 tonnes de céréales, 60.000 tonnes d'huile de palme, 40.000 tonnes de sucre, 10.000 tonnes de lait en poudre.

Il serait recommandable à l'Etat d'adopter des politiques et mesures, et leur application, pour résoudre les principaux défis qui se résument en trois points : assumer la sécurité alimentaire d'une population toujours croissante ; augmenter durablement les revenus et les moyens d'existence des populations rurales ayant pour principale activité l'agriculture ; et servir de levier au développement et assurer la croissance économique du pays par les débouchés extérieurs.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BCC, Bulletin statistique, Octobre, 2019.
- BCC, Rapport annuel, 2017.
- De WALLE V., « Essai d'une planification de l'économie agricole congolaise », INEAC, Série technique No 16, Yangambi, 1960.

-
- Ministère de l’Agriculture et du Développement Rural, Annuaire des Statistiques Agricoles, 2013.
 - Ministère de l’Agriculture, Rapport des Etats Généraux de l’Agriculture, Septembre 2021.
 - Ministère de Plan, Rapport de Revue des Secteurs Clés, 2003.
 - Ministère du Commerce, P. M. E, dans le secteur agricole, 2014.
 - Ministère du Commerce, Petite et Moyenne Entreprise.
 - Ministère du Commerce, Petite et Moyennes Entreprise : Etude diagnostique sur l’intégration du Commerce, Programme Cadre Intégré Renforcé, Kinshasa, 2010.
 - Ministère du Commerce, Petite et Moyennes Entreprise, Rapport annuel, 2017.
 - MOKONDA B. F., *Initiation à la politique économique*, éd. Gallimard, Paris, 2009.
 - MUSONDA K. J.C., « Echanges commerciaux de la RDC sur le marché Européen, Enjeux, opportunités et Perspectives », UNILU, Lubumbashi, 2019.
 - NORRO M. : *Economies Africaines*, 2^e Ed, De Boeck, Bruxelles, 1998.
 - PIROU G. et HOUILLER M., *L’Agriculture, le commerce*, Ed. Recueil Sirey, Paris, 2004.
 - ROUILLE H., *Economie, le réveil du citoyen*, Ed. Cujas, Paris, 2011.
 - TOUSSAINT E., *Sortir de l’impasse : dette et ajustement*, Ed. Syllepse, Paris, 2012.
 - TSHIYOLE N. D., « Défis de l’insertion à la mondialisation du commerce extérieur des pays en voie de développement sur le marché international des produits agricoles. "Cas de la République Démocratique du Congo" », UPN, Kinshasa, 2020.
 - www.journaldunet.com.